

Agadir : Le débat sur la reconversion du port ressuscité

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 28-04-2014 20:16:18

Alors qu'un collectif de parlementaires perçoit son projet comme une bouée de sauvetage pour la station balnéaire d'Agadir en termes de développement des activités de plaisance et de croisière, d'autres le qualifient de projet immobilier et de spéculation.

Entre «pro» et «anti-reconversion» de l'ancien port de pêche d'Agadir, l'approche est peut-être différente, mais la finalité est la même. Voilà ce qu'il faut retenir de la polémique afférente à ce projet élaboré, il y a quelques années, par un collectif de parlementaires de la région Souss-Massa-Drâa.

Pour la première fois, l'ensemble des intervenants se sont réunis en fin de semaine dernière à Agadir autour d'une table dans le cadre d'un débat ressuscité par le forum Izorane (les racines). Au-delà de la simple coordination autour d'une question ô combien compliquée, cette rencontre intervient au moment où les parlementaires de la région Souss-Massa-Drâa ont créé un comité de coordination dont l'objectif est de concentrer les efforts sur des dossiers prioritaires, surtout après le lancement de plusieurs projets structurants; l'allusion est faite à Tanger, Casablanca et Marrakech. En effet, du fait de l'essoufflement de l'offre balnéaire de la destination Agadir, l'objectif principal du projet proposé par ledit collectif reste le redéploiement des fonctions du port de sorte à mettre en valeur la Kasbah et le port, mais aussi d'inscrire l'enceinte portuaire dans le circuit des croisiéristes, drainant 60.000 touristes par an à Agadir. De l'avis de Lahoucine Achengli, conseiller parlementaire et porteur du projet, «la reconversion de l'ancien port d'Agadir en une enceinte de croisières et de plaisance s'inscrit dans la continuité du travail déjà entrepris par notre collectif. Nos premières actions se sont certes orientées vers les ports de Sidi Ifni et Tarfaya, mais après, nous avons exercé un lobbying actif en faveur de la réalisation de l'autoroute reliant Marrakech à Agadir, de l'aéroport Al Massira et de plusieurs barrages». Aujourd'hui, avec la nouvelle configuration portuaire, le pôle «Souss-Tensift» restera polyvalent avec une forte composante de conteneurisation et une vocation touristique confirmée par le renforcement de l'activité croisière et de plaisance, en plus de la pêche.

Nouveau positionnement

Toutefois, les contours de ce nouveau positionnement du complexe portuaire d'Agadir restent sensiblement les mêmes puisque cette enceinte remplit déjà une mission multifonctionnelle, à savoir celle de pêche, de commerce, de plaisance mais aussi militaire. «Ce positionnement ne nous satisfait pas puisqu'il se limite à un simple renforcement ou renouvellement des infrastructures, sans répondre aux fonctions-missions d'un pôle portuaire digne de ce nom pour la capitale de la région Souss-Massa-Drâa», se désole Abdellatif Ouammou, conseiller-parlementaire et président de la commune de Tiznit. En effet, la vocation touristique souhaitée par les parlementaires n'est confirmée que par la création d'un nouveau terminal dédié à la croisière et la réalisation d'une étude de marché, d'un montant de 1 MDH, pour mesurer le trafic des croisières. La décision relative au développement de cette activité, à la base de cette étude, sera prise par les autorités compétentes. Cependant, ceci ne coïncide pas avec la vision dudit collectif qui a proposé, dans la mouture de son projet, la réalisation d'une agence de développement pour la reconstruction du port et son intégration dans le cadre d'une mobilité urbaine avec le centre-ville. Arguments à l'appui, le port se trouve

actuellement enclavé à cause de son encerclement, et il est inaccessible depuis la corniche et la marina. «Malgré sa reconstruction, l'organisation spatiale d'Agadir traduit un déséquilibre latent. Après le Haut-commissariat à la reconstruction d'Agadir, plusieurs intervenants ont géré la question de l'urbanisme, ce qui a entraîné des dérapages», souligne Abdesslam Oudad, président du Conseil régional de l'ordre des architectes du Sud, avant d'ajouter que «sans un plan d'aménagement du littoral, la ville d'Agadir ne peut pas avancer puisque le SDAU en cours d'élaboration a complètement négligé cette question». De son côté, la priorité de l'agence urbaine, selon le document urbanistique, est de regrouper les quartiers satellitaires dans le cadre de l'agglomération du Grand Agadir.

Absence de concertation

Tarik Kabbage, député et président de la commune urbaine d'Agadir, a encore exprimé sa réticence vis-à-vis de cette transformation du port, le qualifiant tantôt de projet immobilier, tantôt d'investissement de spéculation. Pour le président de la commune urbaine d'Agadir, «le collectif des parlementaires n'a pas respecté le Conseil communal en l'absence d'une concertation préalable autour de ce projet, sachant que la commune a déjà programmé dans le cadre de son PCD un quai de croisière au sud-ouest du port». De plus, c'est la question socioéconomique du port qui pose problème, dans la mesure où cette enceinte emploie des milliers de personnes de façon formelle comme informelle. À l'inverse, l'activité au sein du port est en net recul en raison de l'enchérissement de la matière première et la concentration de l'activité de pêche dans le Sud du royaume, ce qui fait du port d'Agadir un lieu d'accostage des bateaux durant les périodes d'arrêt biologique. Pour ce qui est des unités industrielles installées sur place, celles-ci seront délocalisées au parc Haliopolis. Le constat est le même pour le port militaire utilisé par la marine royale qui devrait être également déplacé puisqu'il se situe à proximité des unités de production et des bateaux de pêche, en plus de la cession de certaines activités, notamment la pêche hauturière, à d'autres enceintes avoisinantes, telles que celle de Sidi Ifni. Néanmoins, l'ensemble de ces questions se heurtent à des contraintes d'ordres technique, socioéconomique et financier.

LesEco.ma